

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2021

Date de convocation : 09 février 2021  
 Date d'affichage : 12 février 2021  
 Conseillers en exercice : 15  
 Conseillers présents : 13  
 Conseillers absents : 02  
 Conseillers ayant donné pouvoir : 02

Le 18 février 2021 à 18h30, le Conseil municipal de Montvalezan s'est réuni en salle du Villaret sous la présidence de Jean-Claude Fraissard, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Claude Fraissard, Maire, Thierry Gaide, Jean-Pierre Maitre, Sébastien Gaidet, Thierry Vignes, adjoints, Thibault Gaidet, Catherine Garandel, Dominique Maitre, Grégory Maitre, Odile Villiod, Stéphane Gaide, Christophe Fraissard, Laurent Hanicotte, conseillers

**Etaient excusés :** Faye Davison (pouvoir à Thierry Gaide), Pierre Maze (pouvoir à Thibault Gaidet), conseillers

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, **Sébastien GAIDET**, est désigné à l'unanimité et accepte cette fonction.

**Approbation du dernier Compte Rendu.**

### Information sur les décisions

Date	Objet	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
04/02/2021	Adaptation de la cheminée de la fraise à neige	Track Equipment	9 566,67 €	11 480€

## 1. ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES - RH

### Délibération n°2021\_014 : FIN – Compte administratif 2020 – Budget principal - Approbation.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le compte administratif du budget principal de l'année 2020, établi par le service des finances de la commune. Les réalisations de l'exercice sont les suivantes :

#### Compte Administratif 2020 – Résultat de l'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	5 760 562.12 €	5 649 156.05 €	- 111 406.07 €
Investissement	2 813 663.05 €	6 069 080.07 €	3 255 417.02 €
	8 574 225.17 €	11 718 236.12 €	3 144 010.95 €

#### Compte Administratif 2020 avec report

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice

Fonctionnement	5 760 562,12 €	6 342 280,40 €	581 718,28 €
Investissement	5 612 648,24 €	6 069 080,07 €	456 431,83 €
<b>Totaux</b>	<b>11 373 210,36 €</b>	<b>12 411 360,47 €</b>	<b>1 038 150,11 €</b>

Monsieur le Maire quitte la salle le temps du vote.

Les chiffres étant en tous points identiques à ceux du compte de gestion de l'année 2020, établi par les services du receveur municipal et approuvé par la délibération précédente du conseil, il est proposé d'approuver le compte administratif.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif 2020 du budget principal.**

### **Délibération n°2021\_015 : FIN – Affectation du résultat 2020 – Budget Principal – Approbation**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, les résultats d'exécution du budget principal, récapitulé ci-dessous :

<b>Excédent reporté 2019</b>		
	Investissement	Fonctionnement
Reports 2019	- 2 798 985,19 €	4 801 600,31 €
Affectation obligatoire à l'article 1068-Excédent de fonctionnement capitalisés 2019 RAR : -1 309 490,77€		- 4 108 475,96 €
<b>Excédent 2019 reporté</b>		<b>693 124,35 €</b>

<b>Recettes 2020 avec reports 2019</b>		
	Investissement	Fonctionnement
Reports 2019	- €	<b>693 124,35 €</b>
Recettes 2020	6 069 080,07 €	5 649 156,05 €
	<b>6 069 080,07 €</b>	<b>6 342 280,40 €</b>

<b>Résultats d'exécution avec reports</b>		
	Investissement	Fonctionnement
Recettes	<b>6 069 080,07 €</b>	<b>6 342 280,40 €</b>
Dépenses	5 612 648,24 €	5 760 562,12 €
<b>Résultats cumulés de 2020 à affecter</b>	<b>456 431,83 €</b>	<b>581 718,28 €</b>

Monsieur Le Maire propose l'affectation du résultat comme suit :

<b>Affectation de résultats</b>		
	Investissement	Fonctionnement
<b>Résultats à affecter</b>	<b>456 431,83 €</b>	<b>581 718,28 €</b>

Affectation obligatoire à l'article 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés de 2020, soit :		
↳Déficit d'investissement reporté : <u>0 €</u>		<u>0 €</u>
↳Reste à Réaliser 2020 : <b><u>D -1 353 077.01 €</u></b>		
<b><u>R 954 000 €</u></b>		
<b><u>Solde : 399 077,01 €</u></b>		
<b>Résultat à reporter au Budget primitif 2021</b>	<b>456 431,83 €</b>	<b>581 8,28 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 14 POUR, à 1 ABSTENTION (Stéphane Gaide), APPROUVE l'affectation du résultat du budget principal en intégrant les « Restes à réaliser 2020 ».**

#### **Délibération n°2021\_016 : FIN – Taux d'imposition 2021**

Monsieur le Maire propose de voter les taux d'imposition pour l'année 2021, avec une augmentation linéaire 0% sur l'ensemble des taux :

<b>TAXE LOCALES</b>	<b>Taux 2016</b>	<b>Taux 2017</b>	<b>Taux 2018</b>	<b>Taux 2019</b>	<b>Taux 2020</b>	<b>Taux 2021</b>
Taxe d'habitation	18.19%	18.55%	18.55%	18.55%	18.55%	18.55%
Taxe foncière bâtie	19.37%	19.76%	19.76%	19.76%	19.76%	19.76%
Taxe foncière non bâtie	152.91%	155.97%	155.97%	155.97%	155.97%	155.97%
Cotisation foncière des entreprises	34.54%	35.23%	35.23%	35.23%	35.23%	35.23%

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VOTE les taux tels que présentés dans le tableau ci-dessus, DIT que les taux votés seront notifiés, conformément aux règles en vigueur, par transmission de l'état n°1259, aux services de l'Etat.**

#### **Délibération n°2021\_017 : FIN – Subventions 2021 aux associations et/ou organismes de droit public et/ou privé**

Les demandes de subventions des associations et/ou organismes de droit public et/ou privé ont été étudiées lors des réunions Maire-Adjointes et des commissions finances dédiées étendues à tous les membres du Conseil municipal. Il est proposé d'attribuer les montants suivants, dans un souci de contrôle des dépenses publiques :

<b>Associations</b>	<b>Proposition 2021</b>
Association du Petit Saint Bernard	160.00 €
Hockey Club	2 700.00 €
USM / Section Free style	27 000.00 €
Club de Golf de la Rosière	1 980.00 €
Groupe Folklorique Les Frontières	720.00 €
Association le Sou des Ecoles	900.00 €
<b>TOTAL ASSOCIATIONS - Article 6574</b>	<b>33 460.00 €</b>

CCAS - Article 657362	152 286.60 €
LGI - Article 67441	0.00 €
EPIC - Article 657364	859 749.60 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>1 045 496.20 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 13 POUR, 2 CONTRE (Christophe Fraissard, Grégory Maitre – il aurait fallu réduire la subvention à l'OT par équité avec les autres subventions) - VOTE les subventions conformément aux propositions ci-dessus, DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2021, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document découlant des présentes, notamment les conventions d'objectifs et de financement.**

### Discussions

Jean-Pierre Maitre intervient et présente sa vision qu'il a des finances actuelles de la commune et la situation délicate de l'année 2021 et de ses répercussions.

Il est conclu par tous à la grande vigilance dont il faudra faire preuve, mais chacun espère la survenance de recettes complémentaires par l'attribution d'aides de l'Etat.

### **Délibération n°2021\_018 : FIN – Budget primitif 2021 – Budget principal - Approbation**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de budget primitif du budget principal de la commune pour l'année 2021 :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet de budget primitif principal communal comme suit et **sort de la salle.**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	4 974 916,83 €	4 757 787,22 €
RESULTAT 2020 REPORTE 002		581 718,28 €
<b><u>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</u></b>	<b>4 974 916,83 €</b>	<b>5 339 505,50 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	1 754 324,94 €	1 873 319,23 €
RESTES A REALISER 2020	<b>1 353 077,01 €</b>	<b>954 000,00 €</b>
RESULTAT 2020 REPORTE 001	- €	456 431,83 €
<b><u>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>	<b>3 107 401,95 €</b>	<b>3 283 751,06 €</b>
<b><u>TOTAL BUDGET PRIMITIF 2020</u></b>	<b>8 082 318,78 €</b>	<b>8 623 256,56 €</b>

Jean-Pierre Maitre - On constate que pour cette année, les dépenses « vont plus vite que nos recettes » pour 2021- on a besoin de notre excédent de 2020 – différentiel de 497 212 €

Thierry Gaide – si les aides de l'Etat surviennent, il faudra bien discuter entre nous tous sur la réaffectation des aides.

Laurent Hanicotte – j'espère qu'il y aura bien une prise en compte de la compensation des redevances des domaines skiables

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 13 POUR, 2 ABSTENTION (Laurent Hanicotte et Stéphane Gaide), ADOPTE le budget principal en suréquilibre après reprise des résultats définitifs.**

**Délibération n°2021\_020 : FIN – Compte administratif 2020 – Budget annexe « Gestion d'immeubles » - Approbation.**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le compte administratif du budget annexe « Gestion d'immeubles » de l'année 2020, établi par le service des finances de la commune. Les réalisations de l'exercice sont les suivantes :

**Compte Administratif 2020 - Résultat de l'exercice**

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	260 489.00 €	643 931.30 €	383 442.30 €
Investissement	641 377.36 €	1 719 120.83 €	1 077 743.47 €
	901 866.36 €	2 363 052.13 €	1 461 185.77 €

**Compte Administratif 2020 avec report**

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	260 489.00 €	719 084.86 €	458 595.86 €
Investissement	1 913 592.26 €	1 719 120.83 €	- 194 471.43 €
Totaux	2 174 081.26 €	2 438 205.69 €	

Monsieur le Maire quitte la salle le temps du vote.

Les chiffres étant en tous points identiques à ceux du compte de gestion de l'année 2020, établi par les services du receveur municipal et approuvé par la délibération précédente du conseil, il est proposé d'approuver le compte administratif.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le compte administratif de l'année 2020 du budget annexe « Gestion d'Immeubles ».**

**Délibération n°2021\_021 : FIN – Affectation du résultat 2020 – Budget annexe « Gestion d'immeubles » - Approbation**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, les résultats d'exécution du budget annexe « Gestion d'immeubles », récapitulé ci-dessous :

**Résultats d'exécution antérieur**

	Investissement	Fonctionnement
Reports 2019	- 1 272 214.90 €	1 793 574.39 €
Affectation obligatoire à l'Article 1068- Excédent de fonctionnement capitalisés de 2019, soit :		- 1 718 420.83 €
—>Déficit d'investissement reporté :		
<b>-1 272 214.90 €</b>		

↳ Reste à Réaliser de 2019 :		
- 446 205.93 €		
Report 2020		75 153.56 €
Recettes 2020	1 719 120.83 €	643 931.30 €
<b>Recettes 2020 avec reports</b>	<b>1 719 120.83 €</b>	<b>719 084.86 €</b>

### Résultats d'exécution de l'exercice

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	1 719 120.83 €	719 084.86 €
Dépenses	1 913 592.26 €	260 489.00 €
<b>Résultats cumulés à reporter de 2020</b>	<b>- 194 471.43 €</b>	<b>458 595.86 €</b>

Monsieur Le Maire propose l'affectation du résultat comme suit :

### Affectation de résultats

	Investissement	Fonctionnement
<b>Résultats à affecter</b>	<b>- 194 471.43 €</b>	<b>458 595.86 €</b>
Affectation obligatoire à l'article 1068- Excédents de fonctionnement capitalisés de 2020, soit :		- 307 338.39 €
↳ Déficit d'investissement reporté :		
- 194 471.43 €		
↳ Reste à Réaliser de 2020 :		
- 112 866.96 €		
<b>Résultat à reporter au Budget primitif de 2021</b>	<b>- 194 471.43 €</b>	<b>151 257.47 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la reprise du résultat du budget annexe « Gestion d'immeubles » en intégrant les « Restes à réaliser 2020 ».**

### Délibération n°2021\_020 : FIN – Budget primitif 2021 – Budget annexe « Gestion d'immeubles »

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le projet de budget primitif du budget annexe « Gestion d'immeubles », comme suit et **sort de la salle**.

Jean-Pierre Maitre – souligne – la situation fait qu'on grignote notre réserve sur ce budget

### Budget primitif 2021- Vue d'ensemble

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	366 430.47 €	215 173.00 €
RESULTAT 2020 REPORTE 002	- €	151 257.47 €
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>366 430.47 €</b>	<b>366 430.47 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	187 359.91 €	494 698.30 €
RESTES A REALISER 2020	112 866.96 €	

RESULTAT 2020 REPORTE 001	194 471.43 €	
<b><u>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>	<b>494 698.30 €</b>	<b>494 698.30 €</b>
<b><u>TOTAL BUDGET PRIMITIF</u></b>	<b>861 128.77 €</b>	<b>861 128.77 €</b>

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes après reprise des résultats définitifs.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le budget annexe « Gestion d'immeubles » après reprise des résultats définitifs.**

---

#### 4. QUESTIONS DIVERSES

---

##### **Tour de Table**

Discussion, information sur la trésorerie disponible et le besoin de recourir à une ligne de trésorerie auprès des banques en l'attente des prochaines recettes.

**Jean-Claude Fraissard** informe – lors du prochain Conseil Municipal nous procéderons au vote du budget de l'eau

– j'ai eu la confirmation que le Conseil Départemental prendra en charge la participation de notre commune au plan routier en 2021 – soit 55 000€ ; prendront aussi la part des domaines skiabiles

**Jean-Pierre Maitre** – il faudra veiller à ce que le département n'augmente pas les impôts

Concernant le FPIC, la CCHT émet une opposition de principe de chaque commune au versement du FPIC – au prochain Conseil Municipal, une fois le montant connu, nous retirerons la somme correspondante -

**Laurent Hanicotte** – point sur la rencontre à venir avec les gérants du Flocon Bowling

Prochaine Conseil Municipal prévu le 11 mars, précéder d'une réunion de travail à 18H.

*Fin de séance à 20h30*

Le secrétaire de séance

Sébastien Gaidet

Le Maire,

Jean-Claude FRAISSARD



